28

LETTRE de MM. de la Nobleſſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux à MM. les Conſuls & Officiers Municipaux de la Ville de Grenoble.

St. Paul-Trois-Châteaux, 8 Juillet 1788.

Care FRC 4834

MESSIEURS,

VOS Délibérations des 14 Juin & 2 Juillet n'ont point été communiquées par Notre Corps Municipal aux Notables des trois Ordres de la Ville, qui n'ont point été invités à ſon Aſſemblée ; mais ſur la connoiſſance que nous avons eue d'ailleurs de ces délibérations, nous croyons devoir vous témoigner notre juſte ſenſibilité & notre reconnoiſſance, pour tout ce que vous avez fait relativement au maintien des loix conſtitutives du Royaume, ainſi que des droits & des privileges particuliers de la Province. Notre attachement à ces

Loix & à ces Privileges, eſt auſſi invariable que les ſentimens d'amour & de reſpect qui nous animent pour la perſonne ſacrée de Sa Majeſté.

Nous ſommes avec une reſpectueuſe conſidération ;

Messieurs,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,

Signés, Petity de Saint Vincent.

La Roche d'Eurre.

De Genton.

Payan.

Payan-Champié.

Fargier de St. André.

Girard.

Payan fils.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

783